



DEMANGE André Victor

Né le 2 février 1910 à Celles-sur-Plaine (88),
Fils de Marie Joseph Victor et Marie Louise
BOURA.

Epoux de Marie Paule GRANDJEAN.

34 ans.

Une fille Andrée née en 1943.

Emballleur dans l'usine Cartier Bresson,

A été sergent au 153^{ème} RIF.

Domicilié à Celles-sur-Plaine (88).

Ex-prisonnier de guerre du stalag XVII A

Jean Pierre CASSARD proche de la fille de la victime a écrit la biographie :

« André Demange est né le 2 février 1910 à Celles sur Plaine dans une famille bien implantée dans ce village caractéristique des vallées rurales vosgiennes marquées par l'industrialisation textile. Son enfance est marquée par la Première Guerre mondiale ; son père est mobilisé ainsi que ses oncles. Pendant 4 ans, le petit André Demange, aidé de sa maman, entretient une correspondance avec son papa mobilisé. Sa maman, Louise Boura l'élève seule pendant toute la durée du conflit. Il est l'enfant unique d'un couple qui a eu la peine de perdre leur premier enfant, une fille en 1908. Le village a deux écoles, une publique laïque et l'autre privée catholique. André Demange reçoit une éducation religieuse et obtient son certificat à l'école privée de Celles. C'est un sportif membre du club de gymnastique de Celles, licencié à la Fédération Gymnastique et Sportives des Patronages de France F.G.S.P.F dès 1924 : il a alors 14 ans. Depuis un an, il est inscrit comme assuré aux « retraites ouvrières et paysannes ». Il travaillera à l'usine textile Cartier Bresson comme emballeur. Cette usine est le moteur économique du village et de la vallée en employant plusieurs centaines de salariés dont sa future épouse, Paule Grandjean.

Il effectue son service militaire en 1931 à Bitche en Moselle et à son issue il poursuit des périodes de formations militaires dans un contexte où la marche à la Seconde Guerre mondiale se précise. André obtient le grade de sergent au 153^o régiment d'infanterie. Son père décède et ses liens se resserrent avec sa mère. En 1939 la Seconde Guerre mondiale éclate, André Demange est mobilisé dès août 1939. Pendant « la drôle de guerre » le 23 septembre 1939, André Demange est victime d'un accident de circulation. Il est percuté avec d'autres soldats par une camionnette dont les freins ont lâché. Sa blessure à la jambe ne se remet pas. Il est hospitalisé dans divers hôpitaux : Epinal puis Dijon. En juin 1940 toujours blessé et hospitalisé, il est fait prisonnier et emmené en Allemagne au stalag XVII A. Là, les médecins allemands le déclarent « inapte » et en janvier 1941 il est rapatrié au Centre de démobilisation de Perpignan où il est réformé le 18 avril 1941.



Revenu à Celles sur Plaine, il se marie le 6 septembre 1941 avec Paule Grandjean. De cette union, naît Andrée Demange le 15 mai 1943. Le jeune couple vivra encore un an avant la tragédie de Viombois. Ce bonheur familial est illustré par cette dernière photo à l'été 1944.

Le 2 septembre, André Demange est mobilisé dans la 2^o Centurie du Groupe Mobile Alsace-Vosges comme des centaines d'hommes de la vallée de, Celles, Allarmont, Vexaincourt ...

Ils sont concentrés et rassemblés sans armes en attente d'un parachutage ... qui ne viendra pas. Le 4 septembre, les nazis attaquent la ferme de Viombois. André Demange est tué lors de cet assaut ; son corps est jeté dans une fosse commune. Il en sera exhumé en décembre 1944 et son corps reconnu par sa veuve. Il est ensuite enterré au cimetière de Celles où sa mère le rejoindra en 1959 et son épouse en 1997.

André Demange a été reconnu « mort pour la France » après de nombreuses et longues démarches de sa veuve pour qu'il soit reconnu comme sergent des Forces Françaises de l'Intérieur. Sa veuve élèvera seule sa fille ... reconnue pupille de la nation.

Paule Demange, née Grandjean ne voulait pas participer aux commémorations qui présentaient le massacre de Viombois et la mort de son mari André Demange comme une victoire ».

André DEMANGE appartenait à la 2^{ème} centurie. (2) René RICATTE a répertorié quatre-vingt-onze résistants dans cette centurie et écrit qu'en l'absence d'ordre de bataille tenu par l'unité, il est impossible de reconstituer la 2^{ème} centurie. Cette centurie perdra huit hommes : DEMANGE André, JELLY Alphonse, LEONARD André, MILLON DE LA VERTEVILLE Robert, POUSSARDIN Louis, SCHWEITZER René, TOUSSAINT René, VALENTINI Andréa. (3)

L'acte de décès d'André DEMANGE n° 48 du registre d'état-civil de Neufmaisons établi le 10 février 1945 contient la mention marginale « Mort pour la France » suivant en date du 5 novembre 45 et la mention additive « sergent des Forces Françaises de l'Intérieur » en date du 23 février 1954.

(1) Texte intégral de Jean Pierre CASSARD (professeur d'Histoire), validé par Andrée MONSIMER, fille d'André DEMANGE (30 mai 2016).

(2) Liste de René RICATTE dans « Viombois » de 1984 page 173

(3) Liste de René RICATTE dans « Viombois 3^{ème} édition » de 2005 pages 383-384-385.